

Province de Québec
Municipalité de la Paroisse de Saint-Damase
Comté Matapédia

Séance du conseil de la municipalité de la Paroisse Saint-Damase, Comté Matapédia, tenue au sous-sol du bureau municipal le lundi 11 janvier 2016 à dix-neuf heures trente (19 h 30), à laquelle étaient présents, Monsieur Jean-Marc Dumont, maire, mesdames et messieurs, Marjolaine Dubé D'Astous, Chantal Gendron, Mélanie Bélanger, Martin Carrier et Mario Gendron tous conseillers de cette municipalité formant quorum sous la présidence du maire.

Madame Johanne Caron, absente

Ouverture de la séance
Résolution 01-16

Il est proposé par la conseillère Marjolaine Dubé D'Astous, appuyé par le conseiller Mario Gendron et résolu unanimement de procéder à l'ouverture de la séance à 19 h 30.

Adoptée

Lecture de l'ordre du jour, adoption
Résolution 02-16

L'ordre du jour est lu, adopté et tenu ouvert sur proposition de la conseillère Chantal Gendron, appuyé du conseiller Martin Carrier et résolu unanimement.

Adoptée

Procès-verbal, adoption
Résolution 03-16

Il est proposé par la conseillère Marjolaine Dubé D'Astous, appuyé par le conseiller Mario Gendron et résolu unanimement que le procès-verbal du 7 décembre 2015 soit approuvé et signé.

Adoptée

Procès-verbal, adoption
Résolution 04-16

Il est proposé par le conseiller Martin Carrier, appuyé par la conseillère Chantal Gendron et résolu unanimement que le procès-verbal du 21 décembre 2015 soit approuvé et signé.

Adoptée

Programme Réhabilitation du réseau routier local
Volet- Redressement des infrastructures routières locales
Élaboration des plans et devis
Résolution 05-16

Attendu que la Municipalité de Saint-Damase a pris connaissance des modalités du Volet-Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

Attendu que la Municipalité de la Saint-Damase désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports du Québec pour l'élaboration des plans et devis de travaux d'amélioration du réseau routier local;

Pour ces motifs, sur proposition de la conseillère Mélanie Bélanger, appuyée par le conseiller Martin Carrier, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la Municipalité de Saint-Damase autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire élaborer les plans et devis selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

Adoptée

Programme Réhabilitation du réseau routier local
Volet- Redressement des infrastructures routières locales
Réalisation des travaux
Résolution 06-16

Attendu que la Municipalité de Saint-Damase a pris connaissance des modalités du Volet-Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

Attendu que la Municipalité de Saint-Damase désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports du Québec pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local;

Pour ces motifs, sur proposition de la conseillère Marjolaine Dubé D'Astous, appuyée par le conseiller Mario Gendron, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la Municipalité de Saint-Damase autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

Adoptée

Gagnants concours « Décorations de Noël »

Résolution 07-16

Il est proposé par la conseillère Chantal Gendron, appuyé par la conseillère Mélanie Bélanger et résolu unanimement que la municipalité verse un montant de 25 \$ aux gagnants du concours « Décoration de Noël 2015 » et défraie le coût du kilométrage soit 0.40 \$ du kilomètre à madame Martine Lavoie pour l'utilisation de son véhicule. Les gagnants sont :

Village : Daniel Chouinard et Pierrette Dumont
Stéphanie Béland
Rangs : Francis Bélanger et Marie-France Dubé
Hélène Ouellet

Adoptée

Augmentation salariale

Résolution 08-16

Il est proposé par la conseillère Marjolaine Dubé D'Astous, appuyé par la conseillère Mélanie Bélanger et résolu unanimement que le salaire de madame Colette D'Astous, directrice générale et secrétaire-trésorière soit majoré de 15 \$/ semaine et que le salaire de madame Rollande Ouellet soit majoré de 2% à compter du 1^{er} janvier 2016.

Adoptée

Protocole d'entente concernant la participation de la Municipalité de Saint-Damase au déficit d'opération de la piscine d'Amqui- Équipement reconnu à caractère supralocal
Résolution 09-16

Considérant qu' un accord de principe est intervenu entre les représentants de la MRC de La Matapédia et ceux de la Ville d'Amqui pour le renouvellement, pour la période de 2016 à 2020 inclusivement du protocole d'entente sur la participation financière des municipalités de la MRC de la Matapédia au déficit d'opération de la piscine d'Amqui, équipement reconnu à caractère supralocal;

En conséquence il est proposé par le conseiller Martin Carrier appuyé par la conseillère Chantal Gendron et résolu que la municipalité de Saint-Damase

Approuve les termes du protocole d'entente sur la participation financière des municipalités de la MRC de la Matapédia au déficit d'opération de la piscine d'Amqui, équipement reconnu à caractère supralocal pour la période de 2016 et 2020 inclusivement;

Autoriser monsieur Jean-Marc Dumont, maire à signer ledit protocole d'entente pour et au nom de la municipalité.

Adoptée

Soumission pour chaînes de tracteur

Résolution 10-16

Nous avons reçu deux soumissions : La Matapédienne S.E.C. 1 607.70\$ taxes incluses
Équipements Sigma inc. 1 141.88\$ taxes en sus

Il est proposé par le conseiller Martin Carrier, appuyé par la conseillère Marjolaine Dubé D'Astous et résolu unanimement d'accepter la soumission d'Équipements Sigma inc. pour l'achat de chaînes à pitons pour le tracteur au montant 1 141.88 \$ plus taxes.

Adoptée

Travaux au local des loisirsRésolution 11-16

Il est proposé par la conseillère Mélanie Bélanger, appuyé par le conseiller Martin Carrier et résolu unanimement que la municipalité verse un montant de 15 \$/ heure à monsieur Clermont Miousse pour les travaux qui seront réalisés au local des loisirs.

Adoptée

Certificat d'acceptation provisoire des travauxAménagement et rénovation des bureaux municipaux - Liste des déficiencesRésolution 12-16

Il est proposé par la conseillère Chantal Gendron, appuyé par le conseiller Martin Carrier et résolu unanimement que la municipalité accepte le certificat provisoire des travaux incluant la liste des travaux à corriger ou à compléter préparé par le Groupe Architecture MB inc. pour l'aménagement et rénovation des bureaux municipaux.

Adoptée

Compte du moisRésolution 13-16

FOURNISSEUR	# FACT	DESCRIPTION	TOTAL
ADMINISTRATION			
Desjardins Financiere	50 116	Assurance salaire	478.14 \$
Papeterie Bloc-Notes	673 593	erreur facturation chaises	(137.97 \$)
Papeterie Bloc-Notes	673 290	2 chaises de bureau	448.40 \$
Papeterie Bloc-Notes	673 096	8 chaises de bureau (s-sol)	1 747.62 \$
Papeterie Bloc-Notes	672 881	10 caisses de papier, support	544.99 \$
MRC de La Matapédia	15 585	mise à jour évaluation	3 260.06 \$
Matériaux G. Ouellet	100 343	fixture, ampoule, clés	222.69 \$
Alimentation St-Damase	224 833	produits nettoyants	12.03 \$
AVM Communication	206 847	achat cellulaire, étui, carte	120.70 \$
PG Solutions	CESA19513	surv. Copie de sécurité	465.65 \$
PG Solutions	CESA17713	contrat d'entretien de logiciels	4 731.23 \$
TOTAL			11 893.54 \$
VOIRIE MUNICIPALE-SQ-INCENDIE			
Pétroles BSL	141 437	huile à chauffage	556.19 \$
Matériaux G. Ouellet	100 343	chiffres pour numéro civique	7.90 \$
TOTAL			564.09 \$
DÉNEIGEMENT ET ÉCLAIRAGE ET SIGNALISATION			
Francis Caron	2	frais de déplacement Amqui (Ford)	36.80 \$
Alimentation St-Damase	221 384	essence laveuse à pression	25.25 \$
Alimentation St-Damase	221 381	essence camion GMC	90.26 \$
Lamarre Gaz	259 394	oxygène 6,82 mc	51.56 \$
Pétroles BSL	222 180	diesel	2 268.92 \$
Pétroles BSL	489 767	diesel	1 959.40 \$
Pétroles BSL	593 190	diesel	508.09 \$
Wilfrid Ouellet	702-329986	lumières pour camions	215.99 \$
René Turcotte	727 747	Souder tige chromé	51.11 \$
Pièces d'Auto Select	25 118 217	palan à levier, roue diable	259.73 \$
Entr. Yvon D'Astous	4534	switch master	64.39 \$
Entr. Yvon D'Astous	4526	hoose, feeting, ferrures	36.46 \$
André Roy Électrique	5457	réparer lampadaires	465.64 \$
Équipements P-Paul Beaulieu	26 788	pièces pour souffleuse	569.87 \$
Automobile Villeneuve	WB05916	réparation Ford 550	4 518.48 \$
TOTAL			11 121.95 \$
AQUEDUC ET ÉGOUT			
Matériaux G. Ouellet	100 343	clé à tuyau Fuller	11.26 \$
Automation D'Amours	22 014	calibrer le débitmètre	251.51 \$
TOTAL			262.77 \$
RÉCUPÉRATION ET ORDURES			
Conciergerie d'Amqui	123 988	collecte et transport	1 720.62 \$
TOTAL			1 720.62 \$

AMÉNAGEMENT ET URBANISME			
MRC de la Matapédia	15 624	modification pour conformité règ.	128.40 \$
TOTAL			128.40 \$
CENTRE COMMUNAUTAIRE ET BIBLIOTHÈQUE ET CULTURE			
Pétroles BSL	490 087	huile à chauffage	211.67 \$
Pétroles BSL	277 255	huile à chauffage	358.80 \$
Matériaux G. Ouellet	100 402	acces. peinture et autre local loisirs	528.63 \$
Matériaux G. Ouellet	100 343	feuille acrylique salle	70.13 \$
Alimentation St-Damase	220 966	ampoules	1.83 \$
Alimentation St-Damase	223 916	sac à ordures	2.29 \$
TOTAL			1 173.35 \$
TRANSFERT À L'INVESTISSEMENT ET FRAIS DE FINANCEMENT			
Construction Gides April	5515	demande de paiement #2 (bureau)	37 528.08 \$
TOTAL			37 528.08 \$
TOTAL DÉPENSES MOIS COURANT			26 864.72\$
TOTAL DÉPENSES TRANSFERT À L'INVESTISSEMENT			37 528.08 \$
GRAND TOTAL DU MOIS			<u>64 392.80\$</u>

COMPTES PAYÉS DÉCEMBRE 2015

FOURNISSEUR	MONTANT	DÉTAILS
SALAIRE BRUT	2 800.00 \$	Colette D' Astous
Télus	58.41 \$	cellulaire
Télus	487.08 \$	téléphone bâtiments
Jean-Marc Dumont	2 560.42 \$	législation
Marjolaine D Dastous	853.81 \$	législation
Mélanie Bélanger	853.81 \$	législation
Martin Carrier	853.81 \$	législation
Chantal Gendron	853.81 \$	législation
Johanne Caron	853.81 \$	législation
Mario Gendron	853.81 \$	législation
Hydro-Québec	2 965.71 \$	électricité bâtiments
Canac	935.90 \$	fauteuils
Postes Canada	133.12 \$	média-poste, timbres
SAAQ	1 262.12 \$	immatriculation tracteurs
Caisse Pop.	690.28 \$	remise fédérale
TOTAL	<u>17 015.90 \$</u>	

Il est proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par la conseillère Marjolaine Dubé D'Astous et résolu unanimement que ces comptes soient approuvés et payés.

Je soussignée, Colette D'Astous, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de la Paroisse de Saint-Damase certifie qu'il y a les fonds nécessaires pour acquitter ces comptes.

Adoptée

Construction Gides April Inc
Réaménagement et rénovation des bureaux municipaux
Demande et certificat de paiement N° 2
Résolution 14-16

Il est proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Martin Carrier et résolu unanimement que la municipalité accepte la demande et le certificat de paiement N° 2 préparé par le Groupe Architecture MB inc. La directrice générale et secrétaire-trésorière est autorisée à payer la facture N° 5515 au montant de 37 528.09 \$ taxes incluses à Construction Gides April Inc. dans le cadre du projet du réaménagement et rénovation des bureaux municipaux. La dépense nette sera affectée au programme de la TECQ 2014-2018.

Adoptée

Chaîne stéréo
Salle paroissiale
Résolution 15-16

Suite à une annonce publiée à l'automne sur le site internet pour la vente de la chaîne stéréo usagée, aucune offre n'a été faite à la municipalité.

Il est proposé par la conseillère Chantal Gendron, appuyé par la conseillère Mélanie Bélanger et résolu unanimement de vendre la chaîne stéréo à Jean-Marc Dumont pour un montant de 200 \$.

Adoptée

Levée de la réunion
Résolution 16-16

Il est proposé par le conseiller Mario Gendron de clore la séance à 20 h 30.

Adoptée

Jean-Marc Dumont, maire

Colette D'Astous, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Je Jean-Marc Dumont, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Jean-Marc Dumont, maire